



Doc. 34

04 août 1952

Violation, dans le territoire de la Sarre, des obligations démocratiques résultant du Statut du Conseil de l'Europe et de la Convention de sauvegarde des Droits de l'homme

Demande d'inscription à l'ordre du jour de la session

déposée par M. Max BECKER et d'autres membres de l'Assemblée

L'Assemblée,

Décide d'inscrire à son ordre du jour la question suivante :

« Violation, dans le territoire de la Sarre, des obligations démocratiques résultant du Statut du Conseil de l'Europe et de la Convention de sauvegarde des Droits de l'homme. »

Signé (voir au verso)



Doc. 34 Demande d'inscription à l'ordre du jour de la session

Signé:

BECKER Max, Allemagne